

Deux arguments contre la théorie référentialiste des noms descriptifs

Une expression est directement référentielle si son contenu sémantique (ce qu'elle contribue à la proposition exprimée par la phrase dans laquelle elle s'imbrique) est uniquement constitué par son référent. Une 'nom descriptif' est un nom propre introduit dans le langage par le biais d'une stipulation descriptive. Un exemple est celui de l'introduction du nom 'Neptune'. Au moment de nommer la planète, Le Verrier n'avait jamais observé celle-ci, et il introduisit le nom en stipulant que 'Neptune' nommerait la planète responsable des perturbations enregistrées dans l'orbite d'Uranus. Un nom descriptif réfère donc, du moins originalement, par un processus de satisfaction: pour qu'un objet soit le référent d'un nom descriptif il doit satisfaire la description utilisée lors de l'introduction de ce nom.

Je nomme 'théorie référentialiste des noms descriptifs' la thèse selon laquelle les noms descriptifs sont directement référentiels. Je compte démontrer que cette thèse est fautive: même si nous acceptons que les noms propres sont pour la plupart directement référentiels, je soutiens qu'il en va autrement pour les noms descriptifs. Je déploie deux arguments à cet effet.

Le premier est une modification de l'objection classique de Donnellan. La théorie référentialiste semble en effet impliquer que la proposition que Neptune cause les perturbations dans l'orbite d'Uranus est connaissable a priori, un résultat que Donnellan juge mystérieux. Bon nombre de philosophes acceptent pourtant ces propositions sans broncher. L'objection de Donnellan pointe néanmoins vers un réel problème: si les noms descriptifs sont directement référentiels, alors il est possible de devenir épistémiquement justifié de croire une proposition singulière uniquement à partir d'une connaissance générale. En effet, si un locuteur sait qu'il existe un unique F (mais ignore de quel objet il s'agit) il peut découvrir l'identité de ce F uniquement en introduisant un nom pour celui-ci.

Le deuxième argument est plus: il cherche à démontrer que la théorie référentialiste (en conjonction avec des prémisses auxiliaires très plausibles et généralement acceptées) implique une contradiction. L'argument, en gros, consiste à démontrer qu'il existe des descriptions définies satisfaites et qui donc devraient pouvoir servir à déterminer descriptivement la référence d'un nom mais qui sont également telles qu'une contradiction s'ensuit de la supposition qu'elles soient directement référentielles.

Dans des travaux récents Robin Jeshion argumente que les stipulations descriptives ont des conditions de satisfaction: lorsque celles-ci ne sont pas remplies, la stipulation échoue et aucun nom n'est introduit dans le langage. J'argumente que ces conditions, interprétées de manières plausibles, ne permettent pas de soutenir que les exemples de noms descriptifs invoqués dans les arguments ci-haut sont illégitimes.